



La Fondation
de toutes les causes

Communiqué de presse
Paris, le 3 novembre 2017

Solidarité nationale pour les Antilles : 2 mois après

Deux mois après le passage d'une succession d'ouragans (Irma, José, Maria) sur les îles antillaises, la nature commence à reprendre ses droits, l'accès à l'eau, à l'électricité et aux télécommunications se généralise, les commerces ouvrent de nouveau... et surtout l'aide continue à s'organiser car les besoins des populations restent importants.

Avec près de 11 millions d'euros collectés dans le cadre de son appel à la générosité, la Fondation de France est le premier collecteur privé de dons pour les Antilles. Elle poursuit son action sur le terrain - aux côtés des populations les plus vulnérables - en complément de l'action de l'Etat, des collectivités et des acteurs de l'urgence.

La Fondation de France soutient plusieurs initiatives locales ciblées, choisies par un comité d'experts bénévoles. Elle a également envoyé sur place pour plusieurs mois un chargé de mission, qui assure le suivi des projets et consolide le lien avec les acteurs locaux pour la co-construction de nouveaux projets. Il est basé à Saint-Martin et s'est rendu à Saint-Barthélemy les 24 et 25 octobre. La Fondation de France a défini 3 axes d'intervention : l'aide aux victimes, la relance économique et la reconstruction.

> [Plus d'informations sur la liste des projets soutenus](#)

L'aide aux victimes : des actions ciblées en faveur des plus vulnérables

Parmi les populations touchées, certaines restent particulièrement démunies. C'est pourquoi, en plus de l'aide attribuée dès septembre à l'association saint-martinoise Trait d'Union et à France Victimes, la Fondation de France a accentué en octobre son soutien à cette dernière, les demandes des victimes continuant à remonter auprès de ces associations. L'objectif : renforcer le soutien psychologique, le conseil juridique et l'accompagnement social, et redistribuer une aide d'urgence aux personnes en détresse aux Antilles et en métropole.

La relance économique : une grande diversité de petites entreprises déjà soutenues

Pour restaurer la vie quotidienne, la relance de l'économie locale est une priorité. Les petites entreprises en particulier, qui ont connu une forte baisse de leur activité, voire un arrêt total, ont besoin d'une aide spécifique. La Fondation de France soutient donc Initiative Saint-Martin Active (ISMA) à hauteur de 800 000 € pour soutenir les entrepreneurs locaux de deux façons : attribution d'une aide d'urgence ou avance remboursable à taux zéro, en fonction de la taille et des besoins de l'entreprise.

Plus de cinquante entreprises ont déjà bénéficié d'un financement de la Fondation de France par le biais d'Initiative Saint-Martin Active et des dizaines de dossiers sont en cours d'analyse : le comité d'engagement mis en place par ISMA se réunit toutes les semaines et reste en lien avec le comité d'experts bénévoles de la Fondation de France. « *Les dossiers soutenus concernent tous les secteurs d'activités : la restauration, le commerce, et évidemment la reconstruction.* », indique Pierre Roth, chargé de mission de la Fondation de France aux Antilles.

En plus de l'aide financière aux entreprises pour redémarrer leur activité, la Fondation de France étudie plusieurs projets pour développer la formation professionnelle de jeunes et de nouveaux chômeurs, notamment dans le domaine du bâtiment.

La reconstruction : une action dans la durée

Les habitations privées ont subi d'importants dommages. Une première mission a été confiée par la Fondation de France à l'association Architecture et Développement pour mener un état des lieux des dégâts, en particulier des habitations des populations les plus vulnérables (financement de 20 000 euros). Le rapport préconise notamment l'auto-réhabilitation de maisons encore viables, avec un encadrement technique par des professionnels et des personnes en formation pour les réparations à mener, tout en les renforçant et en les rendant moins vulnérables aux ouragans.

Etape préalable à la reconstruction : un bâchage pour mettre les habitations hors d'eau, notamment grâce à l'action des pompiers du Groupe Secours Catastrophe Français (GSCF) qui a bénéficié d'un soutien de 25 000 €.

Prochaine étape : déterminer les meilleures solutions à adopter afin de reconstruire de manière durable, dès la décision des autorités locales sur les plans d'aménagement pour la reconstruction. La Fondation de France soutiendra prochainement les premiers projets.

Une stratégie d'actions sur le moyen et le long termes

Comme après chaque catastrophe, la stratégie d'action de la Fondation de France s'inscrit dans la durée. La démarche : combiner une grande souplesse pour tenir compte des réalités locales, avec une forte exigence et une grande rigueur pour l'utilisation des dons collectés grâce à la mobilisation des Français. Il s'agit de mener une action la plus efficace et pertinente par rapport aux besoins des populations les plus fragiles.

De nombreux partenariats sont en cours d'élaboration avec d'autres acteurs, dans divers secteurs d'activité (social, éducation, santé, pêche...), qui font progressivement remonter leurs projets de terrain.

La Fondation de France assure un suivi de la gestion financière et de la réalisation des projets financés. Tous les dons collectés pour les Antilles seront utilisés uniquement pour des projets d'aide aux populations aux Antilles. Un bilan de l'utilisation des fonds sera régulièrement publié sur le site internet de la Fondation de France : fondationdefrance.org.

Contact presse

Fondation de France : Vanessa Hendou - vanessa.hendou@fdf.org / 01 44 21 87 47